

Communauté de Communes de la Vallée de la Coole

Séance du 02 Juillet 2013

L'an deux mille treize et le deux juillet à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole s'est réuni dans la salle de la mairie de COUPETZ, sous la présidence de Monsieur Jean LACOURT, Président.

Date de la convocation : le 25 Juin 2013

Mme Catherine DETHUNE est proposée secrétaire de séance.

Titulaires présents: Catherine DETHUNE, Pierre HUET, Pascal BIERI, Jean LACOURT, Pascal VANSANTBERGHE, Frédérique ORSINI, Bernard MILLON, Denise CACHIER, Sylvain ROGER, Anthony JEANSON, Jean-Marie ROSSIGNON, Muriel RENAULT, Sylvain OURY, Francis ROLLET, Gisèle GREZ, Chantal FERRE.

Suppléants présents: Patrice BIERI, Laurence DETOUR, Audrey SCHULLER.

Excusés: Dominique MILLON, Ghislain CHEVALIER, Claude SALLET, Claudine BRULHART, Sandy DHEURLE, Christian SCHOENTGEN, Pascal SONGY.

Approbation du Compte rendu de la réunion du 11 Juin 2013:

Résultat du vote : Pour : 14/15
Contre : 0/15
Abstention : 1/15

AFFAIRES SCOLAIRES

Le conseil de l'école primaire a eu lieu le 14 juin 2013. Les effectifs pour la rentrée de septembre sont de 101 enfants répartis de la manière suivante :

11 CP, 28 CE1, 22 CE2, 14 CM1 et 23 CM2. Une proposition de découpage des classes a été faite.

Le conseil de l'école maternelle du 24 juin 2013 a présenté le bilan des activités

- avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) dont l'objectif était de mieux respecter la nature,
- l'éveil musical,
- le vernissage d'arts visuels.

De nouvelles demandes ont été formulées : 2 TBI, un ordinateur pour la directrice ainsi que la présence des ATSEM le mercredi matin.

Les effectifs de rentrée sont de 62 enfants (25 petits, 16 moyens et 21 grands).

L'inspecteur, présent au conseil d'école, envisage de constituer une classe de grande section/CP. Une rencontre entre l'inspecteur et les enseignants est programmée le 26 juin 2013 pour fixer la répartition des niveaux.

Réforme des rythmes scolaires /Personnel:

La mise en œuvre de cette réforme implique que les postes des agents devront être modifiés. Le détail des postes actuels et les modifications nécessaires dues à la réforme sont présentés à l'assemblée.

Les 4 agents contractuels pourraient devenir stagiaires dès le 29 août 2013(date de fin de leur CDD) pendant un an, afin d'être titularisés à l'issue de cette période. Un agent n'est pas intéressé par ce changement de statut et verra son CDD renouvelé.

Grade	Ancien temps de travail annualisé	Nouveau temps de travail annualisé
ATSEM	32,58 h	34,54 h
Adjoints techniques	27,87 h	28,14 h
	27,87 h	31,33 h
	32,58 h	35,00 h
	23,95 h	28,14 h
	22,12 h	24,22 h
	8,27 h	17,69 h
	8,27 h	18,99 h
7,06 h	10,24 h	
Adjoint d'animation	14,14 h	15,77 h
Adjoint administratif	28,00 h	35,00 h

Le poste d'adjoint administratif est actuellement ouvert à 28h00. Il est proposé de le passer à 35h hebdomadaires dès l'accord de la CAP, dans le but d'assurer le surcroît de travail dû à la réforme.

Résultat du vote: Pour: 16/16
 Contre: 0/16
 Abstention: 0/16

Divers :

Les commandes de fournitures pour les activités TAP sont en cours, afin d'être à disposition des intervenants dès la rentrée scolaire.

La société ELIOR a été retenue pour fournir les repas des restaurants scolaires des 4 CC à la rentrée de septembre. Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des services périscolaires comme suit :

* le prix du repas à la cantine à :

- **3,50 €** TTC pour les enfants inscrits,
- **2,76 €** TTC pour les agents de la CCVC,
- **4.00 €** TTC pour les enseignants de l'école,
- **6.00 €** TTC de supplément par repas pour les enfants non inscrits dans les délais,
- **1.50 €** TTC de garderie pendant le temps de midi pour les enfants allergiques qui apportent leur repas,

* le prix des garderies à :

- **0.50 €** TTC le matin,
- **0.50€** TTC le soir à jusqu'à 18h00, puis **6.00€** TTC pour les enfants restant à la garderie au-delà de 18h00 et jusqu'à 18h30,
- **0.50 €** TTC le mercredi midi,
- **6.00€** TTC de supplément pour les enfants repris après 18h30, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2013 (toute demi-heure commencée sera facturée).

Les activités TAP seront gratuites.

Ces tarifs sont appliqués par les 3 autres Communautés de Communes.

Résultat du vote: Pour: 13/16
 Contre: 0/16
 Abstention: 3/16

GYMNASE

Le Président expose au Conseil de Communauté que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 Juin 2013 pour d'une part, enregistrer les offres des entreprises et d'autre part, écouter les conclusions de l'analyse des offres faite par le maître d'œuvre et classer celles-ci.

Le Président propose de retenir les offres suivantes :

Désignations	Entreprises	Montants HT	Options	Montants totaux
Lot 1 : Vestiaire TCE	APRILE	297 117.77 €	-	297 117.77 €
Lot 2 : Bâtiment industrialisé	LOSBERGER	324 900.00 €	-	324 900.00 €
Lot 3 : Chauffage-ventilation	MIRANDEL	64 128.83 €	-	64 128.83 €
Lot 4 : Sol sportif	TENNIS ET SOLS	40 500.00 €	-	40 500.00 €
TOTAUX		726 646.60 €	-	726 646.60 €

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide de retenir les entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus et autorise le Président à :

- signer les marchés,
- déposer le dossier au contrôle de légalité des lots retenus,
- notifier les marchés des entreprises retenues dès retour du dossier du contrôle de légalité,
- envoyer un courrier explicatif aux entreprises non retenues.

Résultat du vote: Pour: 13/16
 Contre: 0/16
 Abstention: 3/16

BUDGET

La subvention de DETR 2013 a été accordée pour la construction du gymnase à hauteur de 91 500€. Le SCOT n'a pas encore donné de réponse concernant l'attribution d'une subvention pour ce projet.

Le montant prévu pour la construction du gymnase a été analysé par les commissions gymnase et budget en association avec le receveur de la trésorerie, Monsieur FAUTRES. L'ouverture de la future structure sera proposée au public et aux associations.

Le contrôleur technique et le contrôleur de sécurité doivent encore être choisis. La commission d'appels d'offres se réunira pour étudier les dossiers reçus.

Le Président demande à l'assemblée l'accord pour laisser la CAO choisir ces 2 contrôleurs, et lui permettre de notifier les marchés.

Résultat du vote: Pour: 13/16
 Contre: 0/16
 Abstention: 3/16

Fonds de concours : Ils pourront être versés aux communes de Nuisement sur Coole et Faux-Vésigneul dès que les bons de commande seront signés. Un point sur ce sujet sera fait à la rentrée en commission budget.

Grillage du terrain multisports : La clôture du terrain va être démontée. Les communes d'Ecury et de Nuisement se sont portées candidates pour acquérir ce grillage. L'école de la Vallée de la Coole étant située dans la commune de Nuisement, l'assemblée décide d'attribuer à titre gracieux le grillage à la commune d'Ecury sur Coole qui devra le démonter.

Résultat du vote: Pour: 12/16
 Contre: 0/16
 Abstention: 4/16

Le terrain multisports sera ouvert au public pendant les vacances d'été.

SPANC

La commission s'est réunie le 27 juin 2013 afin de poursuivre son travail sur les réhabilitations :
Lorsque le nombre de volontaires sera défini, l'assemblée prendra une délibération pour solliciter l'aide financière de l'AESN,
Une convention d'étude sera signée entre la CCVC et les particuliers, qui pourront connaître le coût des travaux grâce à l'étude à la parcelle.
Les travaux de réhabilitation feront l'objet d'un autre appel d'offres.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS ET COMMISSIONS

Néant.

QUESTIONS DIVERSES

Les cartes de transports scolaires pour les élèves du secondaire sont désormais à demander auprès du Conseil Général par le biais de son site internet.

Prochaines réunions:

- * Commission **Environnement** Interco (avec B3E): Lundi 08 Juillet à 09h00 à St Germain la Ville
- * Réunion **ARS (Maison de santé)** : Mardi 09 Juillet à 17h00 à Pogy
- * Commission **Gymnase**: Jeudi 05 Septembre à 20h30 à l'école
- * Commission **Scolaire**: Lundi 09 Septembre à 20h30 à l'école

La prochaine Assemblée plénière est fixée au Mardi 10 Septembre 2013 à 20h30 à Coupetz.